



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply  
Arrangement - Révision à une demande  
pour un arrangement en matière  
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Linguistic Services Division / Division des services linguistiques

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 5ième étage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> DAMA-RFSA	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN966-140305/J	<b>Date</b> 2018-05-04
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20140305	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>File No. - N° de dossier</b> 504zf.EN966-140305	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZF-504-33475	
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b> 2018-04-19 <b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-05-29</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cardinal, France	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 504zf
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 720-9517 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-8303
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Centre d'approvisionnement Bureau de la traduction 70 Crémazie Gatineau, Quebec, K1A 0S5	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

**Cette révision à la DAMA est émise afin de répondre aux questions de fournisseurs et faire une correction à la version anglaise de la DAMA.**

## **1. Questions et réponses**

### **Question 1**

Nous sommes deux traducteurs pigiste qui travaillent ensemble depuis 23 ans. Pouvons-nous soumettre une offre en tant que telle ou devons-nous être incorporés?

### **Réponse 1**

Vous n'avez pas besoin d'être incorporé, vous pouvez soumettre un arrangement en tant que coentreprise.

Pour en savoir plus sur la soumission d'un arrangement à titre de coentreprise, consultez les sections en référence des instructions uniformisées 2008 et la DAMA ci-dessous:

- Paragraphe 04 (2008-12-12) Définition de fournisseur des Instructions uniformisées 2008
- Paragraphe 16 (2012-03-02) Coentreprise des Instructions uniformisées 2008
- Comme mentionné à la section (d) de la partie 3 : « Un fournisseur ou un groupe de fournisseurs peut présenter un maximum de deux arrangements par palier. » Voir le paragraphe (d) (v) pour une définition de groupe de fournisseurs.
- Comme mentionné à la section (e) Expérience d'une coentreprise : « Sauf indication contraire, les membres d'une coentreprise peuvent combiner leurs capacités pour répondre à une exigence obligatoire dans le cadre de la présente demande d'arrangements en matière d'approvisionnement. »

Les fournisseurs devraient aussi comprendre les implications de soumettre un arrangement en tant que coentreprise. Voir le paragraphe 2020 11 (2008-12-12) Coentreprise, des conditions générales – Arrangement en matière d'approvisionnement.

### **Question 2**

Est-ce que les fournisseurs qui ont déjà un AMA pour le palier 3 doivent fournir seulement ce qui suit pour conserver leur AMA?

- Les fournisseurs ayant déjà un arrangement en matière d'approvisionnement pour les Paliers 2 ou 3 doivent soumettre l'information demandée aux pièces jointes 2 ou 3 de la Partie 4 en ce qui a trait à la Qualification obligatoire des ressources pour conserver leur AMA pour ces paliers. Les fournisseurs doivent utiliser la pièce jointe 6 de la Partie 3 pour soumettre l'information demandée.
- Les fournisseurs ayant déjà un arrangement en matière d'approvisionnement pour le Palier 3 doivent soumettre l'information demandée à la pièce jointe 3 de la Partie 4 en ce qui a trait à la certification obligatoire à la **norme nationale CAN/CGSB-131.10-2008, Services de traduction**, afin de conserver leur AMA.

## Réponse 2

Si les fournisseurs ne souhaitent pas se qualifier pour d'autres domaines, ils doivent soumettre les pièces jointes mentionnées ci-dessus ainsi que le formulaire PDF – Attestations de la pièce jointe 4 de la partie 3.

## Question 3

Pour la pièce jointe 6 de la partie 3, on doit juste dire le type de document? Devons-nous aussi produire le type de document?

## Réponse 3

Les fournisseurs doivent soumettre le document également. Comme mentionné aux pièces jointes 2 et 3 de la partie 4 :

*Pour chaque ressource selon le paragraphe 2 ci-dessous, le fournisseur doit fournir un des trois documents suivant, selon le cas :*

- a) *une copie du diplôme universitaire;*
- b) *une copie de l'attestation d'affiliation à une association professionnelle;*
- c) *une attestation délivrée par une association professionnelle qui confirme que la ressource proposée a entrepris les démarches pour obtenir l'agrément. Veuillez noter qu'une copie de l'attestation d'affiliation à une association professionnelle sera exigée dans un délai de 12 mois suivant la date d'émission de l'AMA, à défaut de quoi l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) sera annulé et le fournisseur devra présenter un nouvel arrangement en suivant le processus de qualification établi à l'article 7 de la Partie 6 A.*

## 2. Modification à la DAMA – Version anglaise seulement

Aux pièces jointes 2 et 3 de la partie 4, veuillez faire la correction suivante :

### **EFFACER :**

Pour chaque ressource, l'un des documents suivants, selon le cas:

- a) une copie du diplôme universitaire;
- b) une copie de l'attestation d'affiliation à une association professionnelle;
- c) une attestation délivrée par une association professionnelle qui confirme que la ressource proposée a entrepris les démarches pour obtenir l'agrément. Veuillez noter qu'une copie de l'attestation d'affiliation à une association professionnelle sera exigée dans un délai de 12 mois suivant la date d'émission de l'AMA, à défaut de quoi l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) sera annulé et le fournisseur devra présenter un nouvel arrangement en suivant le processus de qualification établi à l'article 7 de la Partie 6 A.

### **INSÉRER :**

Pour chaque ressource selon le paragraphe 2 ci-dessous, le fournisseur doit fournir un des trois documents suivant, selon le cas :

- a) une copie du diplôme universitaire;
- b) une copie de l'attestation d'affiliation à une association professionnelle;
- c) une attestation délivrée par une association professionnelle qui confirme que la ressource proposée a entrepris les démarches pour obtenir l'agrément. Veuillez noter qu'une copie de l'attestation d'affiliation à une association professionnelle sera exigée dans un délai de 12 mois suivant la date d'émission de l'AMA, à défaut de quoi l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) sera annulé et le fournisseur devra présenter un nouvel arrangement en suivant le processus de qualification établi à l'article 7 de la Partie 6 A.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**